

L'INFLATION AUGMENTE, LA PERTE DE POUVOIR D'ACHAT SE CONFIRME

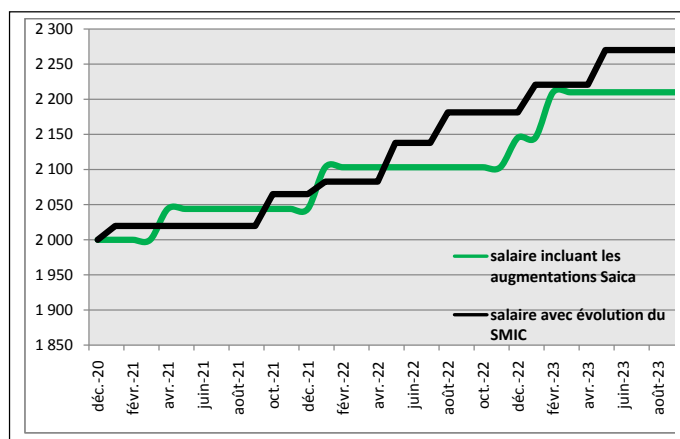
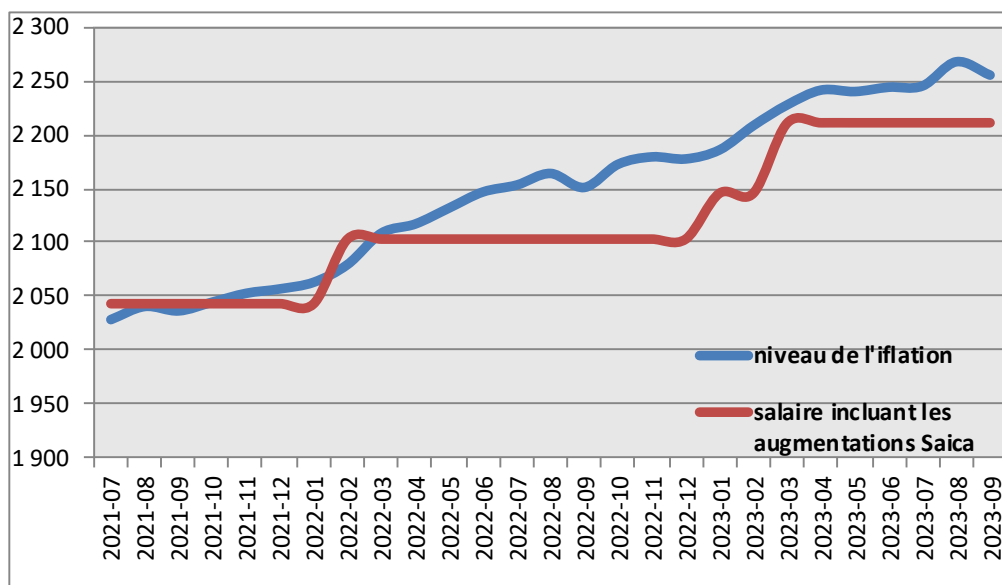
La perte de pouvoir d'achat se confirme. Depuis deux ans la hausse de l'inflation n'est pas compensée pas les augmentations de salaires. Le graphique ci-contre illustre l'écart entre les augmentations des salaires chez SPF et le niveau de l'inflation. **La perte est de 2,2% entre juillet 2021 et septembre 2023.**

Le 26 octobre, une réunion de revoyure est prévue avec la DG Saica pour

rediscuter des salaires et de la mise en place du compte épargne temps. Dans l'hypothèse où la DG reconnaîtrait ce retard de 2,2% (ce qui n'est pas gagné), cela ne compensera pas la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis deux ans. Alors que nous n'arrivons pas à suivre cette inflation, il faut s'attendre à de nouvelles augmentations des prix (eaux, gaz, électricité, mutuelle...) dès janvier.

Pour la CGT, la priorité sera d'obtenir le rattrapage des salaires par rapport au niveau de l'inflation d'ici la fin de l'année plus un gain de pouvoir d'achat, c'est-à-dire des augmentations de salaires au-delà de l'inflation constatée cette année. Compte tenu des excellents résultats financiers réalisés par SPF, 56 millions d'euros à la fin septembre (prévu 28 millions d'euros), il serait indécent que la DG refuse une négociation pour améliorer le niveau de nos salaires au-delà de l'inflation.

Par ailleurs, la part des salaires dans le chiffre d'affaires a baissé depuis 2020. La part des frais de personnel (salaire+cotisations) dans le chiffre d'affaires (total des ventes) est passée de 23% à 17% de 2020 à 2022, intérimaires compris. Ajoutons que, la valeur de nos qualifications



diminue également avec l'évolution du Smic. En effet, le Smic (salaire attribué à un salarié sans qualification particulière) poursuit sa progression et rattrape nos salaires (voir courbes ci-dessus). De 2017 à 2023, le Smic a augmenté de 18%. Nos salaires de 15,4% sur la même période. Et une nouvelle augmentation du SMIC est prévue en janvier.

Dans ce contexte, L'ENSEMBLE DES SYNDICATS CGT DES USINES SPF APPELLE LES SALARIÉS À SE MOBILISER DÈS LE 26 OCTOBRE afin d'envisager des actions si la DG Saica ne répond pas à nos légitimes revendications. •